



STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Vacances d'hiver

Lundi 03 au vendredi 14 Mars 2014



Encadrement :

Loïc CHARLES
Diplômes : BEESAC 1° et BF3

Horaires :

09³⁰ à 16³⁰
Repas tiré du sac

Nombre de places limité
à 20 pilotes par jour

Informations complémentaires :

CHARLES Loïc
loic.bmx@gmail.com

Pilotes 10 et moins

	Informations	Tarif
Mardi 04 Mars Vendredi 07 Mars Mardi 11 Mars Vendredi 14 Mars	Piste BMX de Saint Paul Technique : enroulé, manual, saut, etc. Tactique : trajectoire, opposition, etc.	1 jour = 15€ 2 jours = 25€ 3 jours = 35€ 4 jours = 45€

Pilotes 11 et Plus

	Informations	Tarif
Mercredi 05 Mars Jeudi 06 Mars Mercredi 12 Mars	Piste BMX de Saint Paul Technique : enroulé, manual, saut, etc. Tactique : trajectoire, opposition, etc.	1 jour = 15€ 2 jours = 25€ 3 jours = 35€

Matériel nécessaire

- Un BMX en état de marche
- Une chambre à air de rechange
- Equipements de protection (Casque, gants, manche longue, pantalon, chaussettes et éventuellement dainese)
- Un K-Way et habit de rechange
- Une bouteille d'eau

Nota : en cas d'intempérie ou manque de participants le stage sera annulé. Je vous avertirai le plus rapidement possible.



STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Vacances d'hiver

Lundi 03 au vendredi 14 Mars 2014



BULLETIN D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS PILOTE(S) :

Nombre de participant : _____ pilote(s)

Nom : _____

PILOTE 1 : Prénom : _____ Age : _____ ans Jour(s) de participation : _____

PILOTE 2 : Prénom : _____ Age : _____ ans Jour(s) de participation : _____

Tél. domicile : _____ Tél. Travail : _____ (Père / Mère / Autres : _____)

Tél. Portable 1 : _____ Tél. Portable 2 : _____

(Père / Mère / Autres : _____) (Père / Mère / Autres : _____)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement (par chèque à l'ordre du **BMX Vallée du Gier**) est à retourner à CHARLES Loïc au plus tard le **Samedi 01 Mars 2014**, soit :

- Par courrier : CHARLES Loïc
40 Chemin de Caramentran
42740 SAINT PAUL EN JAREZ
- Par Mail : loic.bmx@gmail.com

IMPORTANT : pour des raisons de sécurité, le nombre de place est limité à 20 pilotes par stage donc les premiers inscrits seront retenus. Merci de votre compréhension.

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE SANS SON REGLEMENT

RECAPITULATIF & REGLEMENT :

- Montant Pilote 1 : _____ €

- Montant Pilote 2 : _____ €

TOTAL DÛ : _____ €

N° de chèque : _____

AUTORISATION DE SOINS D'URGENCES

Je soussigné(e) M. (Mme) _____ autorise les responsables du BMX CLUB SAINT-PAUL VALLEE DU GIER à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour préserver l'état de santé de mon enfant, (Nom) _____ .

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr et/ou Mme _____ certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier du stage de pré reprise, en accepte le contenu et autorise mon enfant à participer à ce stage au sein de votre Club.

Fait à _____ , le _____ .

Signature de l'adhérent :

(Pour les mineurs)
Signature des parents :